

Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : ATCVC7-1 - Rénovation énergétique des bâtiments - Copropriété

Durée : 07h00

Type : Classe virtuelle

Public :

Gestionnaire de Copropriété et Directeur/trice

Objectifs pédagogiques :

- S'approprier les étapes du processus de rénovation énergétique
- Analyser et savoir trouver les informations utiles dans les DPE, DTG, audits énergétiques et PPPT.
- Identifier les leviers possibles de financement d'une rénovation énergétique.

La formation vous conduira sur le terrain à identifier les étapes clés d'une rénovation énergétique afin de déterminer rapidement les différentes aides financières mobilisables pour un projet de rénovation.

Pré-requis :

Aucun

Programme :

- 1- BUREAU VERITAS SOLUTIONS en bref
- 2- Cadre général
- 3- Première étape - Les diagnostics,
- 4- Levers les freins
- 5- Deuxième étape - rénover avec les aides financières disponibles
- 6- La rénovation thermique.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Moyens pédagogiques, techniques, d'encadrement et de suivi :

La formation comprend des enseignements théoriques avec analyse de document réel

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification spécifique de formateur, selon les procédures de qualification de Bureau Veritas.

Nos formateurs sont en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants



Document établi via la
Plateforme Meelk

plateformemeelk.com

ARCHE TALENTS

9 Rue du Docteur Herpin
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € € - APE : 8559A

Numéro de déclaration d'activité : 24370311137

Auprès de la Préfecture de la Région Centre

N° SIRET : 39179046600083

N° TVA Intra. : FR03391790466

Méthodes pédagogiques appliquées :

- Méthode affirmative par exposé limitée aux explications théoriques
- Méthode interrogative et participatif afin de favoriser l'engagement
- Méthode active appliquée continuellement avec des exercices d'analyse de document

Moyens d'évaluation :

A l'issue de la formation, une évaluation de la formation sera à réaliser par chaque participant. Un questionnaire de validation des acquis (avec un taux de 80% de bonnes réponses minimum à obtenir) sera à réaliser via le compte Apprenant de chaque stagiaire.

Matériel nécessaire :

un ordinateur

une connexion internet

Accessibilité PSH :

Nos formations en classe virtuelle sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de garantir les meilleures conditions de suivi, merci de nous informer à l'avance de vos besoins spécifiques. Mélody GENET, référente handicap, est disponible à tout moment pour vous accompagner dans la mise en place des adaptations nécessaires au 02 47 70 16 12 ou via l'adresse mail formation@arche-talents.com.



Document établi via la
Plateforme Meelk

plateformemeelk.com

ARCHE TALENTS

9 Rue du Docteur Herpin
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € € - APE : 8559A
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137
Auprès de la Préfecture de la Région Centre
N° SIRET : 39179046600083
N° TVA Intra. : FR03391790466